

PROCÈS - VERBAL

de l'assemblée statutaire ordinaire des délégués du 5 décembre 2019 à 20h00 à la salle paroissiale de Gletterens

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président Gérard Blanc ouvre l'assemblée à 20h00. Après avoir salué Mesdames et Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Gletterens pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 22.11.2019. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. M. le Président demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : 6.1 : Election d'un membre au comité de direction (commune de Missy). L'ordre du jour et cette modification ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est accepté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Edgar Chambettaz est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mai 2019

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 mai 2019 à Portalban n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2020

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2020. Le total des produits se monte à Fr. 1'427'000.— et le total des frais d'exploitation à Fr. 827'450.—. Les frais financiers représentent quant à eux Fr. 599'550.—, dont Fr. 508'900.— d'amortissements obligatoires. Pour ces derniers, des négociations sont d'ailleurs en cours avec le Service des communes, ils ne devraient pas augmenter en 2020. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'350'000 m³ au prix moyen de Fr. 1'05. Le budget de l'exercice 2020 est équilibré avec un total des charges et des produits identique à Fr. 1'427'000.00.

Les produits divers correspondent à la contribution annuelle pour l'utilisation de la conduite de rejet de l'ABV à Portalban par le syndicat d'arrosage.

L'achat d'eau correspond aux sources de Bellechasse et le produit d'eau d'irrigation, de la vente aux agriculteurs.

Le trésorier rappelle que les émoluments de concession sont de Fr. 400.— pour le canton de Vaud et de Fr. 30'000.— pour le canton de Fribourg.

Les principaux travaux à effectuer au poste "entretien et réparation des immeubles" sont détaillés par notre trésorier. La liste des travaux a été annexée au budget transmis avec la convocation de ce soir. Nous ne devrions pas avoir de grandes surprises sur le prix du m³ en 2020.

Du point de vue comptable, nous devons passer à nouveau plan fédéral MCH2. Il n'y aura plus d'amortissements obligatoires sous la forme actuelle.

La parole est donnée aux délégués pour d'éventuelles questions ou remarques.

Jean-Michel Loup demande combien d'années a été bloqué le dernier emprunt ? Martial Berset répond 7 ans et détaille les autres prêts :

BCF, 1'000'000.—, 0.55 %

RAI, 1'300'000.—, 0.88 %

BCF, 3'648'000.—, 0.65 %

RAI, 3'312.000.—, 0.83 %

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé au vote.

5.1 Approbation

Le budget de fonctionnement 2020 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

6. Election d'un membre au comité de direction (commune de Vallon)

Deux membres du comité de direction ayant quittés leurs exécutifs communaux, nous devons procéder à leur remplacement au sein de l'ABV. Il s'agit pour la commune de Vallon de nommer Isabelle Guerry en remplacement de Solange Plancherel.

Isabelle Guerry étant excusée ce soir, elle ne peut se présenter. Aucune remarque ou autre proposition étant faite, Isabelle Guerry est élue par acclamation, et ce, pour la période administrative en cours.

6.1 Election d'un membre au comité de direction (commune de Missy)

Pour la commune de Missy, l'élection communale ayant été avalisée dernièrement, le remplacement de Gilles Truchot peut intervenir ce soir en la personne de Laurent Morel.

Laurent Morel étant excusé ce soir, il ne peut se présenter. Aucune remarque ou autre proposition étant faite, Laurent Morel est élu par acclamation, et ce, pour la période administrative en cours.

Des félicitations et remerciements sont adressés envers ces nouveaux élus.

7. Informations sur l'exploitation, les études et les travaux en cours

La parole est donnée notre fontainier Thierry Bovet.

Du côté de la production, nous avons travaillé 1.5 mio de m³ d'eau brut et distribué 1.430 mio de m³ d'eau aux communes membres à fin novembre 2019.

Cette année encore, nous avons suivi le plan d'échantillonnage d'autocontrôle. Tous les résultats d'analyses ont été correctes sur environ 200 échantillons amenés au laboratoire ces 11 derniers mois. Dès l'an prochain, nous allons mettre en œuvre le nouveau plan d'échantillonnage, qui n'est à l'heure actuelle pas encore tout à fait terminé.

Pour les nettoyages de réservoirs, nous allons faire cet hiver celui de l'Allou et de Condémine.

A Portalban, nous avons renouvelé le réacteur de dioxyde (désinfection), le système de dosage du chlorure d'aluminium (floculation d'eau brute) ainsi que la soufflante de lavage des filtres à sable. Nous avons aussi modifié le stockage des réactifs, le tout en adaptant les locaux existants. Nous pouvons maintenant manipuler les produits chimiques avec plus de sécurité pour l'environnement et pour les exploitants.

A Portalban toujours, nous avons changé les trois vannes anti-bélier et les trois clapets d'entrée de pompe d'eau traitée qui fuyaient de toutes parts.

La conduite liant les bras Le Mont-Avenches et Le Mont-Domdidier par la berge du Grand-Fossé (fossé neuf) est en cours de réhabilitation. Après détection de fuites, réparation, mise en eau, rinçage et désinfection à trois reprises, les analyses montrent toujours un nombre de bactéries trop élevé pour pouvoir la remettre en service. Nous allons continuer nos investigations afin de pouvoir l'utiliser comme prévu dans le PIEP/PDDE.

Et le petit dernier dans les dossiers en cours, la conduite de liaison Praz-Morat a été endommagée par des travaux de draguage dans le port de Morat. La Ville qui est responsable de ces travaux, s'occupe de coordonner la réparation qui va prendre un certain temps, puisque les entreprises de travaux lacustres ne sont pas nombreuses et sont actuellement très occupées dans d'autres ports. Nous restons vigilants sur la qualité de cette réparation et surtout sur le protocole de remise en service.

Notre ingénieur Bernard Gret donne ensuite quelques explications sur l'autocontrôle et les adaptations qui ont été demandées par le chimiste cantonal (stockage des réactifs, nouvelles analyses). Concernant l'étude de faisabilité de la nouvelle station de Portalban, ils doivent notamment faire des sondages de terrain aux alentours et étudier le système de traitement. Ce projet ressemblera à celui de la station d'ultrafiltration de Cudrefin mais vont l'adapter selon les dernières techniques et technologies en vigueur.

La parole est ensuite donnée à Daniel Faerber, ingénieur, pour une explication sur l'agrandissement du réservoir Sur le Mont à St-Aubin. Sa présentation est jointe au présent procès-verbal.

Jean-Michel Loup revient sur les explications de notre fontainier et demande à quelle profondeur est la conduite qui a été endommagée dans le port de Morat ? A proximité de la berge, la profondeur d'eau est de 2 à 3 m. et la conduite se situe sous 1 à 2 m. de vase. Comme c'est la

commune de Morat qui a mandaté ces travaux, c'est elle qui va payer la totalité des frais de réparation et de remise en service.

Des remerciements sont adressés à CSD et à Aidcom et son équipe pour l'excellent travail accompli.

8. Divers

Il est rappelé qu'il reste des plaquettes du 50^{ème} anniversaire et qu'elles sont à disposition auprès du secrétariat sur demande.

Daniel Collaud donne des explications sur la transmission des informations aux communes membres, principalement pour les économies d'eau. L'ABV fera un exemple de communiqué pour les économies et un autre pour les restrictions en cas de pénurie. Chaque commune sera responsable de la diffusion auprès de sa population, que ce soit par tous-ménages, envois adressés, joints avec les factures d'eau, etc.... Mais il sera judicieux de faire plusieurs diffusions et bien avant l'été. Le doublement du réservoir Sur le Mont sera terminé pour l'été 2020 mais tant que la station de Portalban n'aura pas été remplacée, les capacités de filtration restent les mêmes.

Le comité n'ayant aucun autre point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Lors de la dernière séance du Conseil Général de Vully-les-Lac, Blaise Gaillet a donné des informations sur la construction d'un réservoir au Charmontel. Jean-Michel Loup aimerait des détails sur ce projet. Blaise Gaillet lui répond qu'il s'agit d'un dossier communal et que l'ABV n'est pas concernée directement. Notre association ne fera que fournir l'eau à la commune pour le remplir. Le volume du futur réservoir n'est pas pris en compte dans les volumes de l'ABV. Bernard Gret ajoute que dans l'établissement du PIEP/PDDE de l'ABV, il avait été soulevé l'éventualité d'un réservoir commun entre la commune de Vully-les-Lacs et l'ABV, mais ne sera pas poursuivi car il y a des problèmes de pressions et aucun intérêt pour l'ABV.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Gérard Blanc remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Gletterens pour son accueil. Il présente ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Les salutations d'usage sont présentées par Nicolas Savoy, Syndic, au nom de la commune de Gletterens. Il convie les personnes présentes à partager un repas servi au terme de cette assemblée.

L'assemblée est levée à 20h40.

Céline Geissbühler

Secrétaire

St-Aubin, le 5 décembre 2019

Annexes : - Liste des présences
- Présentation de CSD / Agrandissement du réservoir Sur le Mont

Distribution :




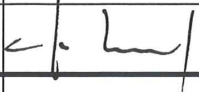


- Mesdames et Messieurs les délégués
- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. René Baechler, président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard et Seelmann, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Bernard Gret, Daniel Faerber, Thierry Bovet et Beat Wolfisberg



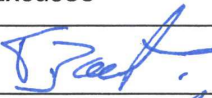


**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 5 DECEMBRE 2019 A 20.00 HEURES**

LISTE DES PRESENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Gabriel Hayoz	Excusé
	Felix Maurer	
(Comité de direction)	Enrico Fiechter	Excusé
Belmont-Broye	Fabrice Currat	
	Florence Humair	
(Comité de direction)	Olivier Pochon	Excusé
Chevroux		Excusé
(Comité de direction)	Jérôme Schüpbach	Excusé
Cudrefin	Micheline Duruz	Excusée
	Raphaël Sémon	Excusé
(Comité de direction)	Hans-Peter Haeberli	Excusé
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
	Edgar Chambettaz	
(Comité de direction)	Nicolas Gavillet	
Gletterens	Nicolas Leuenberger	
	Nicolas Savoy	
(Comité de direction)	Serge Bongard	
Missy	Gérard Blanc	
(Comité de direction)		Excusé

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Mont-Vully	Michel Droz	
	David Noyer	Excusé
(Comité de direction)	Ralph Erhart	Excusé
St-Aubin	Etienne Collaud	
	Didier Schouwey	
(Comité de direction)	Daniel Collaud	
Vallon	Thierry Billieux	Excusé
(Comité de direction)	Isabelle Guerry	Excusée
Vully-les-Lacs	Jean-Michel Loup	
	Simon Jaunin	Excusé
(Comité de direction)	Blaise Gaillet	

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Préfet de la Broye	Nicolas Kilchoer	Excusé
Préfet du Lac	Daniel Lehmann	Excusé
Préfet de Broye-Vully	Olivier Piccard	Excusé
Ingénieur-conseil	Bernard Gret	
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA	Excusée
Fontainier	Thierry Bovet	
Aidcom Services Sàrl	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
GRAC	René Baechler	Excusé
GRAC	Jean-Marc Corminboeuf	
SI de Morat	Jürg Kunz	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Marcel Guinnard	
Etablissements de Bellechasse	Fabian Seelmann	